



UN METIER, UNE FORMATION

Travailler dans le secteur de la petite enfance nécessite des compétences de bases solides. Le diplôme minimum requis est le CAP. Le titulaire du CAP AEPE est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.

Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.

Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

NIVEAU DE SORTIE : Certification de niveau 3

Possibilité d'obtenir le CAP complet ou par Blocs de compétences

DURÉE : (*voir au dos détails de la durée)

- Parcours Complet - 1066 heures
- Parcours professionnel – 946 heures
- Parcours Bloc 1 - 405 heures
- Parcours Bloc 2 - 227 heures
- Parcours Bloc 3 - 388 heures

PUBLIC VISÉ :

- Personne souhaitant exercer ses activités auprès de l'enfant de moins de 6 ans ;
- Salarié n'ayant pas le CAP et souhaitant valoriser et/ou compléter ses compétences ;
- Personne souhaitant changer de type de lieu d'intervention, en restant auprès des jeunes enfants.

PRÉ-REQUIS :

- Maîtriser le français et les mathématiques de niveau BEPC,
- Avoir des aptitudes physiques permettant de porter, déplacer, mobiliser des charges.

NOMBRE DE PLACES : 8 à 14 /session

Action accessible aux personnes en situation de handicap

TARIF : Nous consulter pour les modalités de financement

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages,
- Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne,
- Inscrire son action dans le réseau des relations enfants-parents-professionnels,
- Exercer son activité en école maternelle,
- Exercer son activité en EAJE : établissement accueillant des jeunes enfants et ACM accueillant des mineurs,
- Exercer son activité à son domicile.

APPROCHE INDIVIDUALISÉE



Un parcours sur mesure pour votre projet professionnel

« Travailler auprès des jeunes enfants »

Vous avez d'un diplôme de niveau CAP ou supérieur : nous vous préparons aux épreuves professionnelles.

Vous avez déjà une expérience de plus de 1 an auprès de jeunes enfants à votre domicile ou dans une structure collective (crèche ou école) : nous vous proposons un parcours VAE et formation.

Vous n'avez pas diplôme : nous vous proposons de vous former pour les épreuves professionnelles et d'enseignement général.

Cette formation peut **se réaliser en contrat d'Alternance.**



En tant qu'UFA du CFA Kalamus, nous vous proposons de suivre ce parcours en Alternance.

- Vous êtes en poste ou aller démarrer un contrat ;
- Vous souhaitez **être en apprentissage** : vous avez un employeur ou êtes à la recherche d'un employeur.

CONTENU DE FORMATION

2 blocs d'enseignement général : (si non dispensé)

- Français – histoire – géographie
- Mathématiques -sciences

3 blocs de compétences professionnelles :

Bloc 1 : Accompagner le développement du jeune enfant.

- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages...
- Prendre soin et accompagner l'enfant dans ses activités...

Bloc 2 : Exercer son activité en accueil collectif.

- Inscrire son action dans les réseaux des relations Enfants-Parents-Professionnels ;
- Exercer son activité en école maternelle ;
- Exercer son activité en Etablissement d'Accueil de Jeunes enfants et en Etablissement en Accueil de Mineurs.

Bloc 3 : Exercer son activité en accueil individuel.

- Déterminer les priorités, et l'organisation chronologique des activités ;
- Négocier le cadre d'accueil avec les parents ;
- Assurer les opérations d'entretien du logement des espaces ;
- Élaborer, préparer, servir et conserver les repas.

Modules d'Accompagnement

Accompagnement à la certification

Accompagnement au développement professionnel

Accompagnement à la période de stage

Durée des cours en centre* : entre 456 et 576 heures

Durée des stages * : entre 245 et 490 heures

(Nombre de stage obligatoires minimum – 1/Bloc)

MÉTHODES /TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Cours présentiel + renforcement en plateforme
- Travail en sous-groupe et utilisation de jeux pédagogiques et l'analyse de situation
- Travail en atelier d'expérimentation et/ou d'analyse de pratique
- Mise en situation d'examen

RYTHME

1 regroupement en centre de 2 à 3 jours par semaine en moyenne + activités en ligne sur plateforme.

Des stages Obligatoires en entreprise.

**durée en fonction des dispenses éventuelles*

PROFIL ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Des formateurs experts des enseignements et/ou des professionnels du secteur.

VALIDATION DU TITRE

Le CAP sera validé par la réussite aux examens professionnels EG 1 et EG 2 (sauf dispensés)+ EP1, EP2 et EP3, mise en place par le Rectorat de Guadeloupe entre mai et juin.

- l'EP 1 : une épreuve orale de 25 mn + une épreuve écrite d'1h sur la Prévention Santé Environnement
- l'EP2 : une épreuve écrite d'une durée d' 1h30
- L'EP 3 : une épreuve orale de 25 mn avec un temps de préparation éventuel de 1h30. Présentation d'un projet d'accueil qui sera envoyé aux jurys à la date fixé par le Recteur.

Les attestations prouvant le stage ou le travail en milieu professionnel seront à fournir et exigées au moment de l'inscription aux examens.

LES TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ainsi, le titulaire du CAP AEPE peut exercer son activité dans trois secteurs différents :

- École maternelle ou accueil collectif**
- Établissement ou service d'accueil collectif de mineurs (ACM)** pour des enfants de moins de 6 ans
- Domicile personnel** ou des parents, **maison d'assistant(e)s maternel(le)s (MAM)**.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Un entretien avec la responsable formation + un test de français et mathématiques validé.
- Le candidat aura un projet professionnel validé et lié à l'accueil du jeune enfant en structure petite enfance, à l'école maternelle ou à domicile.

PROCHAINE SESSION

Du 15 octobre 2020 au 12 mai 2021

Date limite d'inscription Jeudi 13 Octobre 2020.

COMMENT OBTENIR DES INFORMATIONS ET UN DEVIS ?

Nous vous invitons à vous inscrire en réunion d'information [Je participe à la prochaine réunion](#)

Ou de vous préinscrire : vous aurez un Télé-RV avec un conseiller : [Me préinscrire](#)